

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de Novembre, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à Champagné les Marais, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	Pouvoir à GUITON Jacky
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
ROBIN Noël	LIEZ	Pouvoir à POITIERS Dominique
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON-CHASSENON	
Présents : 8 – représentés : 2		10/15
CC Sud Vendée Littoral		
METAIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS	
LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	
MARQUIS Joseph	GUE DE VELLUIRE	
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
GUINOT Bertrand	MOREILLES	
CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	
GANDRIEAU James	STE PEXINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	
DAVID Laetitia	VOUILLE LES MARAIS	Pouvoir à CHEVALLIER Jean-Claude
Présents : 10 – représenté : 1		11/14
CC Pays Fontenay Vendée		
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS Laurent	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE	Pouvoir à HERNANDEZ Philippe
FILLON Nicolas	MOUZEUIL ST MARTIN	
SAVINEAU Michel	PISSOTTE	
HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES	
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
Présents : 10 – représenté : 1		11/22
CC Pays de la Chataigneraie		
GOURMAUD Yvon	ANTIGNY	
BRIFFAUD Louis-Marie	BREUILL BARRET	Pouvoir à LESAUVAGE Ghislaine
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	
GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES	Pouvoir à GOURMAUD Yvon
Présents : 3 – représentés : 2		05/10

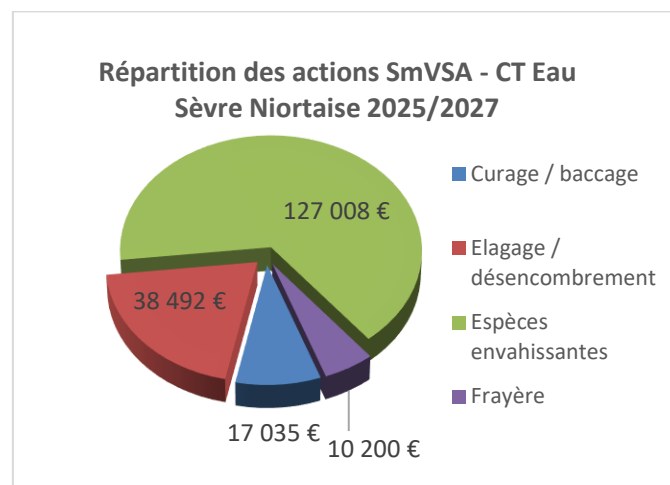
Total présents :
Total représentés :
Total présents et représentés :

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : CTEAU MARAIS MOUILLES DE LA SEVRE ET DU MIGNON - REPROGRAMMATION DES ACTIONS DU SMVSA POUR 2025/2027 - DELIB N°90/CS 25 NOVEMBRE 2024

Ce nouveau programme s'annonce conforme à celui envisagé dès 2022, avec la poursuite des opérations classiques sur les circuits de batellerie comme le curage/rotodévasage, élagage et désencombrement, ainsi que la gestion des espèces envahissantes (Jussie) avec l'IIBSN. Il est également proposé l'aménagement d'une frayère sur une parcelle du SmVSA sur la commune du Mazeau en partenariat avec la Fédération de Pêche de la Vendée.

Le montant estimatif est de 192 735 € TTC pour cette période de 3 ans.



Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Approuve le programme d'actions du CT Eau des marais mouillés de la Sèvre Niortaise et du Mignon 2025/2027,
- Autorise le Président à signer le contrat et d'engager les actions sous maîtrise d'ouvrage du SmVSA s'élevant à 192 735 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER